

Conclusions de l'évaluation

relatives à une demande de modification d'emballage pour la préparation phytopharmaceutique CAZOFLOW® (numéro d'AMM 2110042)

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a notamment pour missions l'évaluation ainsi que la délivrance de la décision d'autorisation de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques. Le présent document ne constitue pas une décision.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a accusé réception d'un dossier, déposé par M. CAZORLA S.L., de demande de modification d'emballage pour la préparation phytopharmaceutique CAZOFLOW®.

Cette demande concerne le permis de commerce parallèle n° 2110042, pour la préparation importée MANIFLOW®, en provenance d'Espagne, qui bénéficie de l'autorisation de mise sur le marché en cours de validité n° 25251, dont le titulaire est MANICA, SPA.

Les présentes conclusions sont émises dans le cadre du règlement (CE) n°1107/2009, des dispositions prévues dans le code rural et de la pêche maritime, et en se basant sur le document guide européen SANCO/10524/2012.

Dans le cadre du dossier de permis de commerce parallèle pour la préparation importée en provenance d'Espagne (n°2010-1942), il a été considéré que la préparation CAZOFLOW® pouvait être commercialisée dans un emballage d'une contenance de 10 L.

L'objet de cette demande est l'obtention d'une autorisation de commercialisation dans des emballages d'une contenance de 5 L et 10 L (en PEHD¹) et de 10 L (en PEBD²) dans boite en carton.

Considérant les emballages de la préparation MANIFLOW® (origine Espagne) et de la préparation de référence MANIFLOW® bénéficiant de l'autorisation de mise sur le marché en cours de validité n° 2090121 ;

Il est considéré que la demande de modification d'emballage pour la préparation CAZOFLOW®, présentée par M. CAZORLA S.L., satisfait les requis de l'article 52 du règlement (CE) n°1107/2009 et des dispositions prévues dans le code rural et de la pêche maritime.

Sur la base de la décision délivrée par les autorités espagnoles pour la préparation MANIFLOW®, la préparation CAZOFLOW® pourra être commercialisée dans les emballages suivants :

- Bidon en PEBD dans une boite en carton (10 L)
- Bidon en PEHD (5 L, 10 L)

¹ PEHD : polyéthylène haute densité

² PEBD : polyéthylène basse densité